

Gland, le 20 juin 2025

Extrait de procès-verbal de la séance du Conseil communal du jeudi 19 juin 2025

Présidence : Mme Ahimara Buffat

LE CONSEIL COMMUNAL

- vu le préavis municipal n° 76 pour l'accord de densification de la présence policière sur le territoire communal avec la Police cantonale;
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
- ouï le rapport de la Commission des finances;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

- I. d'accepter le préavis municipal n° 76 pour l'accord de densification de la présence policière sur le territoire communal avec la Police cantonale;
- II. d'autoriser la Municipalité à formaliser l'accord de densification de la présence policière sur le territoire communal avec la Police cantonale;
- III. d'autoriser que les charges de fonctionnement qui en découlent soient mises au budget de fonctionnement dès le 1^{er} janvier 2026.

En vertu des articles 160 et suivants de la Loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP) du 5 octobre 2021, cette décision est susceptible de référendum.

La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité, accompagnée d'un projet de liste de signatures, par 5 membres du corps électoral constituant le comité, dans les 10 jours suivant l'affichage des décisions du Conseil communal.

Pour le Bureau du Conseil communal :

La présidente :



Ahimara Buffat



La secrétaire :



Karine Teixeira Ferreira